

**Master Mention Management sectoriel  
Parcours Cadre du secteur sanitaire et Médico-  
Année 2018 – 2019 –  
PROMO 2019  
Responsable : Dr. Franck-Olivier DENAYER**

**Public :**

- Cadres supérieurs de santé exerçant des missions de pilotage des activités et des métiers des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques.
- Cadres supérieurs de pôle.
- Cadres de santé évoluant vers des fonctions de cadre supérieur.

**Objectifs et compétences visées :**

- A partir des orientations stratégiques de l'établissement et du contrat de pôle, piloter la mise en œuvre du projet de soins du pôle ou du secteur.
- Structurer un diagnostic médico économique et médico technique. Formaliser les plans d'action.
- Gérer les missions et projets transversaux du secteur ou de réseau liés à sa fonction.
- Coordonner les moyens humains, techniques ou financiers, les évaluer, et être force de proposition dans une optique de qualité, de sécurité des soins et d'optimisation des séjours des patients.
- Animer et accompagner l'équipe dans la gestion du pôle d'activités en relation avec les autres acteurs du pôle et de l'établissement.
- Optimiser l'efficacité organisationnelle et médico technique.
- Développer la recherche en soins et l'évaluation des pratiques professionnelles.
- Concevoir le système des veilles professionnelles.
- Assurer les représentations institutionnelles liées à la fonction.

**Contenus et organisation :**

**Organisation / Calendrier Prévisionnel :**

240 heures de cours en alternance (deux fois 2,5 jours par mois les jeudis, vendredis journées et le samedi matin) du 10 Janvier 2019 au 12 Octobre 2019 et soutenance d'un mémoire en Février 2020.

**JANVIER 2019 :**

JEUDI 10 ; VENDREDI 11 ; SAMEDI 12 ; JEUDI 24 ; VENDREDI 25 ; SAMEDI 26

**FEVRIER 2019 :**

JEUDI 07 ; VENDREDI 08 ; SAMEDI 09

**MARS 2019 :**

JEUDI 07 ; VENDREDI 08 ; SAMEDI 09 ; JEUDI 21 ; VENDREDI 22 ; SAMEDI 123

**AVRIL 2019 :**

JEUDI 04 ; VENDREDI 05 ; SAMEDI 06 ; JEUDI 25 ; VENDREDI 26 ; SAMEDI 27

**MAI 2019 :**

JEUDI 16 ; VENDREDI 17 ; SAMEDI 18 ; JEUDI 23 ; VENDREDI 24 ; SAMEDI 25

**JUIN 2019 :**

JEUDI 06 ; VENDREDI 07 ; SAMEDI 08 ; JEUDI 20 ; VENDREDI 21 ; SAMEDI 22

**SEPTEMBRE 2019 :**

JEUDI 12 ; VENDREDI 13 ; SAMEDI 14 ; JEUDI 26 ; VENDREDI 27 ; SAMEDI 28

**OCTOBRE 2019 :**

JEUDI 10 ; VENDREDI 11 ; SAMEDI 12

**Soutenance d'un Mémoire en Février 2020.**

**Programme de formation**

- **Unité d'enseignement général UEG Semestre 1 : 100h 15 ECTS**
  1. Stratégie et organisation 40h 6 ECTS
    - Déterminants nationaux. Organisations sanitaires.
    - Procédures d'autorisation. Contractualisation.
    - Financement des établissements
    - Pilotage d'un établissement. Pilotage d'un pôle. Gouvernance. Tableaux de bord hospitaliers.
    - PMSI et outils d'aide à la décision.
  2. Qualité Gestion des risques et certification. Outils de gestion de projet. 40h 6 ECTS
  3. Droit hospitalier. Ethique. 20h 3 ECTS
  
- **Unité d'enseignement complémentaire UEC1 Semestre 1 : 100h 15 ECTS**
  4. Management des équipes. 20h 4 ECTS
    - Recrutement, formation, missions et évaluation, parcours professionnel, tutorat. Gestion de conflit.
  5. Finance et contrôle de gestion 40h 6 ECTS
    - Exécution budgétaire EPRD et analyse financière
    - Comptabilité analytique et contrôle de gestion

6. Recherche en soins et recherche clinique. 20h 3 ECTS
7. Anglais 20h (2 ECTS)

- **Unité d'enseignement complémentaire UEC 2 Semestre 2 : Pilotage d'un pôle. 20h 5 ECTS**
  - Diagnostic du pôle d'activité.
  - Plan d'action stratégique.
  - Modalités de mise en œuvre et d'évaluation.
  - Etude de cas.
- **Unité d'enseignement professionnel. 20h Semestre 2. 25 ECTS**
  - Rédaction et présentation d'un mémoire de recherche sur une thématique liée à la fonction.
  - Suivi individuel

### **Modalités d'accès à la formation**

Dossier, lettre de motivation et entretien.

Accès par VAPP (Validation des acquis professionnels).

Pré requis : Etre titulaire du diplôme Cadre de santé et avoir exercé la fonction depuis plus de trois ans.

Accès direct possible aux titulaires d'un Master Cadres de santé.

Cout : 4800 euros dispensés de TVA.

### **Renseignements et inscriptions :**

**Mme Laïla Koraïchi**

**Responsable service de Formation Continue**

**Ligne Directe : 03 20 62 37 29**

**Standard : 03 20 62 37 37**

**Mail : Laila.koraichi @univ-lille2.fr**